

POPULATION ET TRAVAIL

Dynamiques démographiques et activités

*Colloque international d'Aveiro
(Portugal, 18-23 septembre 2006)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France)
<http://www.aidelf.org> – Courriel : aidelf-colloque2006@ined.fr

Mobilités géographiques et genre en début de carrière professionnelle

Quand migration et carrière se conjuguent surtout au masculin

Jean-Jacques ARRIGHI, Valérie ROUX

Céreq

Introduction

Et si, comme l'écrivent Jean-Marc et Philippe Benoit (1995), la mobilité devenait « un mode de vie en soi » ? L'enracinement vital des populations dans leurs micro-territoires qu'observait Hervé le Bras (1993) à la fin du XIII^{ème} siècle dans son étude sur la population des départements français n'existe plus depuis bien longtemps. Certes. Mais les changements qui s'opèrent depuis une trentaine d'années dans l'occupation de l'espace sont d'une ampleur telle qu'ils relèvent plus de la mutation que de la simple évolution. En vingt ans (1970-1992) le trafic intérieur de voyageurs a doublé et le nombre de passagers du transport aérien a triplé, et ce, malgré le TGV et doublement en dix ans (1982-1992) du nombre de voyageurs-km sur le réseau grandes lignes de la S.N.C.F. Les transports urbains (Île-de-France et Province), largement concurrencés par l'automobile, ont néanmoins progressé de 75% sur la même période. Entre 1990 et 1999, une personne sur deux a déménagé dont deux tiers ont changé de communes, un tiers de département et 20 % de région (Baccaïni, 2001). Ils ne se sont pas pour autant rapprochés de leurs emplois ; ceux qui chaque jour quittent leur commune pour aller travailler sont de plus en plus nombreux : en 1982, ils représentaient 46% des actifs ayant un emploi, en 1999, ils en rassemblent 61%. Et, ils vont de plus en plus loin : bien que largement sous estimée du fait de sa mesure en ligne droite la distance moyenne parcourue est passée de 13 à 15 km (Talbot, 2001).

Avec, la spécialisation de l'espace - subdivisé en zones d'activité, espace résidentiel, zone commerciale, espace de loisir... - le rapport structurant de l'homme à son territoire se délite. Le village, la petite ville, le quartier sont de moins en moins vecteur d'identité ou de solidarités essentielles. Ils se dissolvent dans une succession vécue de périmètres fonctionnels : bassin de vie, bassin d'emploi, zones de chalandise, de loisir... Une typologie (Pan Ké Shon J.L., 2005) construite à partir d'une analyse lexicale des réponses à la question¹ « pouvez vous dire, en quelques mots, ce que votre quartier représente pour vous ? » n'isole qu'une classe d'individus dont la relation au quartier est fusionnelle : « les enracinés ». Ils ne représentent que 12% de la population. Pour les cinq autres familles identifiées le rapport au quartier de résidence est consumériste – satisfait ou non – quand il n'est pas vécu comme substantiellement provisoire, ou, qu'il ne témoigne pas d'un isolement individuel profond.

Le lien fusionnel rompu, la migration est vécue sans enjeu propre, elle survient au gré des opportunités des contraintes et des événements de la vie. De nombreux travaux montrent l'émergence d'un modèle de cycle de vie dans la plupart des pays de l'OCDE. Une première migration survient pendant le cours des études – 80% des étudiants poursuivent leurs études supérieures dans 30 des 354 aires urbaines de France métropolitaine – suivie d'une ou de plusieurs autres au cours des premières années d'activité. Les naissances et la scolarité des enfants réduit ensuite le taux de migration qui reste faible entre 35 et 50 ans et repart à la hausse à l'approche de la retraite. L'importance de ce modèle, au sein de la population scolarisée dans l'enseignement supérieur, est attestée par les observations empiriques issues

¹ Enquête permanente conditions de vie des ménages 2001

des recensements de population (Baccaïni, 2001). Pour autant, les jeunes sortis de l'enseignement secondaire, avec ou sans diplôme, n'ont pas des comportements très différents (Debrand T., Taffin C², 2005). Seul change l'espace de mobilité : il se réduit et affecte peu les flux de population inter-régionaux.

L'observation d'une cohorte définie par l'événement « être sorti de formation initiale » une année donnée (Génération 1998)³ permet d'enrichir le constat par l'analyse longitudinale des événements. C'est l'ambition du travail présenté ici. L'identification des mobilités géographiques suppose au préalable de définir un espace géographique de référence. Les études portant sur l'entrée dans la vie active des jeunes ont souvent centrées leurs analyses sur l'échelon régional (Cuney et al (2003), Perret et Roux (2004)). Cet échelon s'avère très pertinent pour les diplômés de l'enseignement supérieur qui sont de fait fréquemment amenés à « investir » dans des déplacements géographiques de longue distance afin de saisir au mieux les opportunités d'emploi et/ou de salaires auxquels ils peuvent prétendre. En revanche, pour les sortants de l'enseignement secondaire, les frontières régionales semblent déjà très lointaines : la relation formation/emploi se noue davantage à l'échelle de la ville et les jeunes qui changent de commune de résidence sont déjà des « migrants ». Dans cette étude, nous avons choisi comme référence territoriale la zone d'emploi, zonage d'étude construit par l'Insee et définit comme un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent⁴. Elles constituent une partition du territoire en 348 zones censées être adaptée aux études locales sur l'emploi. G Margirier (2004) a d'ailleurs montré que ce découpage permettait de « révéler la mobilité géographique des moins qualifiés ». À l'aide de ce zonage, nous étudierons dans un premier temps les déterminants des migrations au cours des premières années de vie active pour nous interroger dans un second temps sur les relations qui se nouent entre ces mobilités et les « débuts de carrière professionnelles ».

Tout au long de l'étude, les différences de comportements migratoires entre hommes et femmes seront interrogées ainsi que leurs effets apparents sur leurs carrières respectives. En effet, si le niveau d'éducation des jeunes femmes est devenu plus élevé que celui des jeunes hommes, elles sont confrontées à un moindre rendement de leurs qualifications sur le marché du travail (Battagliola et al., 1990). Ainsi, un tiers des jeunes femmes sortis de formation initiale en 1998 et vivant en couple en 2005 déclarent avoir un conjoint de niveau d'éducation inférieur au leur contre 15% des jeunes hommes en couple. En revanche, dans 58% des cas, ces mêmes jeunes femmes gagnent moins que leur conjoint. Or, si les contraintes familiales pèsent davantage sur l'itinéraire professionnel des jeunes femmes, on peut penser que ce phénomène risque d'être accentué par la survenue d'une mobilité géographique. Peu d'études ont été développées sur ce sujet, mais Battagliola et al. (1990) ont déjà noté qu'« en suivant leurs maris, elles abandonnent un emploi actuel et retrouvent souvent des emplois déqualifiés par rapport à leur formation initiale ».

Encadré 1 : Les enquêtes « Génération » du Céreq

Les enquêtes Générationnelles sont conçues autour d'une approche longitudinale de l'insertion. Les jeunes interrogés décrivent mois par mois à l'aide d'un calendrier professionnel la situation dans laquelle ils se trouvent (emploi, chômage, inactivité...) depuis leur sortie de formation initiale jusqu'à la date de l'enquête. Par ailleurs, chaque séquence d'emploi en entreprise et chaque séquence de non emploi fait l'objet d'un questionnement détaillé.

² Ils travaillent à partir des cinq dernières enquêtes logement (1984 – 2002).

³ Voir encadré méthodologique.

⁴ C'est moins vrai aujourd'hui : en 1999, 30 % des actifs résidaient hors de leur Zone d'Emploi (INSEE).

L'enquête Génération 98 sur laquelle est centrée notre étude porte sur un échantillon représentatif de jeunes sortis de formation initiale en 1998 à tous les niveaux et dans toutes les spécialités de formation. Ces jeunes ont été interrogés 3 fois : en 2001, soit après 3 ans de vie active, en 2003 et en 2005.

La troisième interrogation du printemps 2005 permet quant à elle d'élargir la fenêtre d'observation au-delà de l'entrée dans la vie active et d'analyser les premières mobilités professionnelles des jeunes. Même si l'on a du mal à identifier clairement où s'arrête « l'insertion » et où commence la carrière des jeunes – qui plus est quand les temporalités diffèrent fortement selon que l'on est diplômé d'une grande école ou sortant sans qualification... – il reste que l'optique privilégiée est d'éclairer les débuts de carrières en essayant de saisir certains déterminants qui président à leur différenciation.

Dans notre cas, c'est l'influence de la mobilité géographique sur ces débuts de carrière que l'on a souhaité approfondir. Malheureusement, nous ne localisons pas le jeune de façon continue mais seulement au moment de chaque interrogation. Nous ne pouvons donc que constater une concomitance entre mobilité géographique et mobilité professionnelle sur une période donnée sans connaître exactement l'antériorité de l'une par rapport à l'autre. Néanmoins, l'observation de ces concomitances laisse penser à une association forte entre ces deux types de mobilités...

1. Mobilité géographique de début de carrières et attachement aux territoires

1.1 Une sur-mobilité féminine en tout début de vie active qui disparaît progressivement...

Durant leurs sept premières années de vie active, 40% des jeunes de la génération 1998 ont changé de zone d'emploi (*cf. tableau 1*). Ils sont même 13% à avoir connu au moins deux changements. Ce phénomène migratoire s'accroît avec l'élévation du niveau scolaire : il concerne un quart des jeunes sortis sans diplôme, la moitié des diplômés de bac+2 et les deux tiers des diplômés de troisième cycle ou de grandes écoles. Le rythme de ces migrations, particulièrement important en tout début de vie active, ne décroît que progressivement : le taux de migration annuel est de 10% entre la sortie du système scolaire et 2001 et il est encore de 6% entre 2003 et 2005. Ces migrations en début de vie active ne s'expliquent pas exclusivement par les départs du domicile parental. Parmi les jeunes qui avaient déjà quitté ce domicile à la fin de leurs études, le taux de migration annuel s'élève à 18% durant les trois premières années d'activité. Surtout, elles ne se résument pas non plus à des déménagements proches. Dans plus de 7 cas sur 10, ces changements de zone d'emploi conduisent à des changements de département et environ une fois sur deux ils se conjuguent même avec un changement de région. Néanmoins 15% des jeunes migrants retrouvent à terme leur région d'origine : ils résident en 2005 dans la même zone d'emploi qu'à leur entrée en 6^{ème}.

Hommes et femmes ont des comportements migratoires légèrement différents : les jeunes femmes migrent davantage dans les toutes premières années de vie active, mais cette « sur-mobilité » géographique disparaît progressivement après la 3^{ème} année et se transforme même en une légère sous-mobilité. Cette sur-mobilité est à mettre en relation avec la dé-cohabitation plus précoce des jeunes filles et avec leur plus forte propension à poursuivre des études (Julien P., Laganier J, Pougnaud J, 2001 ; Arrighi J.J, 2004). Les jeunes garçons sont plus nombreux à résider chez leurs parents et ils y restent plus longtemps : cela les rend, de fait, plus sédentaires. En revanche, une fois qu'ils ont dé-cohabité, ils s'avèrent globalement plus mobiles que les filles et ce, quelle que soit la période et le type de situation matrimoniale.

Il reste cependant un cas pour lequel la sur-mobilité géographique des femmes à l'entrée dans la vie active se vérifie toujours - même chez les jeunes ayant déjà quitté le domicile parental - : le cas des jeunes sortis sans diplôme du système scolaire ou avec un CAP/BEP.

Dans cette population, le taux de mobilité des jeunes femmes est en moyenne de 6% par an contre 2% à 3% pour les hommes. Il trouve peut-être sa source dans une mise en ménage plus précoce des jeunes femmes.

Toutes les études empiriques (Gobillon L., 2001 ; Cuney et al., 2003) montrent que la mobilité des jeunes actifs augmente avec le niveau de diplôme. Pour notre cohorte, ce phénomène apparaît très nettement entre la 1^{ère} et la 3^{ème} année de vie active et il s'atténue au fil du temps : le rapport de 1 à 6 qui existait entre le taux de migration des jeunes sans diplôme et celui des jeunes diplômés de 3^{ème} cycle et grandes écoles se transforme en un rapport de 1 à 2 entre la 5^{ème} et la 7^{ème} année de vie active. Cet écart perdure néanmoins et s'observe même lorsque sont exclues les mobilités de retour un peu plus fréquentes chez les jeunes diplômés. Enfin, ces disparités par niveaux de diplôme sont atténuées chez les femmes. On retrouve un résultat conforme à celui de Pailhé et Solaz (2001) selon lequel la probabilité de migrer croît régulièrement chez les hommes avec le niveau d'éducation mais s'avère plus discontinue pour les femmes. Peut être est-ce là un indice de motivations de carrières moins nombreuses dans les migrations féminines.

On aurait pu penser que la situation professionnelle serait un facteur influençant nettement les migrations. L'hypothèse n'est que faiblement confirmée au niveau du solde global des mobilités. Si l'on se concentre sur la situation professionnelle du jeune une fois passée la phase d'ajustement au marché du travail, c'est à dire en 2001 ou en 2003, force est de constater que le taux de migration est apparemment insensible à la qualité de la position d'emploi initiale. Il est même strictement identique pour les jeunes femmes : qu'elles soient au départ sur un emploi à durée indéterminée, sur un emploi à durée limitée ou en non emploi, leur taux de migration est de 8% par an entre 2001 et 2003 et de 5% par an entre 2003 et 2005. Pour les jeunes hommes, ce taux est à peine plus élevé lorsqu'ils sont sans emploi.

Une fois passée la première phase d'insertion professionnelle, ou migrations de retour et inscriptions dans l'emploi jouent certainement un rôle prépondérant, la mobilité géographique est la résultante d'un ensemble de logiques (Debrand T, Taffin C. 2005) qui peuvent se combiner ou se contrarier l'une l'autre : logique résidentielle liée à la nécessité de trouver un logement en adéquation avec ses besoins et aspirations, logique professionnelle de l'individu, logique familiale liée à la formation des couples et à la naissance des enfants, et, souvent aussi, logique professionnelle du conjoint. Afin de démêler au mieux l'effet de chacune de ces dimensions sur la mobilité géographique de zone d'emploi, il est alors nécessaire d'avoir recours à une analyse « toutes choses égales par ailleurs ».

1.2 « Toutes choses égales par ailleurs », les femmes sont moins mobiles

Contrairement aux statistiques descriptives qui inclinaient à envisager une sur-mobilité des jeunes femmes, la modélisation (*cf. encadré 2*) des données conduit plutôt à isoler une propension moindre des jeunes femmes à la mobilité lorsque l'effet des variables d'âge, de niveau scolaire et de situation familiale a été neutralisé (*cf. tableau 2*) ; de plus, cette sous-mobilité associée au sexe féminin se renforce avec le temps. Elle se conjugue à un effet négatif de l'âge plus prononcé pour les femmes et à une influence négative des enfants sur la probabilité de migrer. L'effet propre du diplôme est en revanche confirmé. Sans surprises, ceux qui ne détiennent aucune qualification à l'issue de leur scolarité sont les moins mobiles ; pour autant, la propension à migrer ne s'accroît pas proportionnellement avec le niveau de diplôme et les jeunes hommes disposant d'un bac général ou d'un diplôme de premier cycle universitaire (DEUG, DUT, BTS) s'avèrent particulièrement nomades. Toutefois, lorsqu'il est conjugué avec la situation matrimoniale, cet effet se modifie. Pour les hommes en couples, il devient non significatif entre 2001 et 2003 et se concentre sur les diplômés de supérieur entre 2003 et 2005. Pour les femmes en couple il ne conserve un effet que pour les diplômés de niveau bac+5 et plus. Lorsqu'il relève de l'enseignement supérieur, le diplôme du conjoint agit

aussi sur la probabilité de migration ; les hommes dont la compagne est diplômée d'au moins un premier cycle sont plus mobiles entre la troisième et la cinquième année mais l'effet disparaît ensuite. En revanche, les femmes dont le conjoint dispose d'un titre du second ou du troisième cycle sont plus mobiles à la fois entre 2001 et 2003, et, entre 2003 et 2005. Ces résultats suggèrent que dans les motivations de mobilité des couples, la logique de carrière de l'homme résiste mieux à la durée. Un autre indice conforte également cette hypothèse : disposer d'un C.D.I ou d'un statut de fonctionnaire en début de période diminue significativement la probabilité de migrer des hommes entre 2003 et 2005 tandis qu'elle accroît légèrement celle des femmes.

1.3 L'attachement au territoire est faiblement prononcé dans les générations nouvelles

Les jeunes qui habitent toujours chez leurs parents sept ans après la fin de leurs études n'expriment pas particulièrement le désir de « rester dans leur quartier » lorsqu'ils quitteront le domicile parental : plus des deux tiers (68%) ne le souhaitent pas et un peu moins de la moitié (46%) désirent même changer de ville. Néanmoins, les mobilités projetées à l'extérieur du cadre de la région demeurent plus rares et seuls 14% des individus envisagent de s'installer dans une autre région. Le sexe et la situation d'emploi influent sur ce désir de mobilité : ainsi, les femmes et les jeunes au chômage sont toujours plus nombreux à souhaiter s'installer dans une autre ville ou dans une autre région.

Lorsqu'ils ont emménagé « chez eux », les jeunes de la génération 98 ne semblent pas beaucoup plus « fidèles » à leur ville d'origine - 53% s'en sont éloignés d'au moins 30 kilomètres et seuls 22% ne l'ont pas quitté. Ici, l'absence de mobilité géographique semble plus relever d'une rareté des ressources des individus que d'un choix délibéré. À cet égard, il est frappant de constater que la probabilité de quitter la commune de résidence de ses parents est d'autant plus grande que le diplôme détenu est élevé. L'attachement au quartier actuel est plus délicat à évaluer : à la fin de l'année 2005, dans six cas sur dix, installés dans leur propre logement ils n'envisagent pas de déménager au cours des douze prochains mois ; mais lorsque c'est le cas, seuls un sur dix tiennent à rester dans leur quartier.

L'attachement fort à une ville ou à un quartier ne concerne donc qu'une faible part de la génération. Dès lors, celle-ci est potentiellement mobile du point de vue géographique : la moitié des hommes qui souhaitent progresser dans leur carrière se déclarent prêts à changer de région dans les cinq ans. Les femmes sont plus réservées : 41 % envisagent positivement la même hypothèse. La situation en regard de l'emploi influe sur les projets - six chômeurs sur dix sont prêts à quitter leur région contre quatre salariés en poste - de même que le poids des contraintes parentales : la mobilité potentielle des individus vivants en couple avec des enfants est presque inférieure de moitié à celle des individus vivants seuls et sans enfants (34% contre 63%). Enfin, l'influence de l'expérience passée joue un rôle net : quel que soit le niveau de formation, ceux qui ont déjà quitté leur ville ou leur village d'origine envisagent toujours plus volontiers un départ vers une autre région. En revanche, parmi les jeunes n'ayant jamais quitté leur ville, ce sont les plus diplômés qui se montrent les plus réticents au changement. Ici se discerne peut-être un véritable choix...

2. Mobilité géographique et carrières des hommes et des femmes

2.1 60% des migrations se conjuguent avec un changement professionnel

Comment interfèrent carrières professionnelles et mobilité géographique une fois opérés les premiers ajustements liés à l'entrée dans la vie active ? Passée cette première période, les mobilités géographiques restent considérables puisqu'un jeune sur quatre change de zone d'emploi entre sa 3^{ème} et sa 7^{ème} année d'activité.

Ces migrations résidentielles ne sont pas toujours associées à des changements professionnels (cf. *tableau 3*) ; 27% de ceux qui ont migré entre 2001 et 2003 n'ont changé ni d'entreprise, ni de lieu de travail et 6% sont restés en dehors de l'emploi (cf. *tableau 3*). Naturellement, la continuité dans l'entreprise sans changement d'établissement est plus rare lorsque l'individu change de région. Elle est aussi nettement moins fréquente lorsque le jeune vit seul en début et fin de période (17%). En revanche, lorsque le jeune vit en couple, il migre sans changer de situation professionnelle dans 38% des cas. La migration est alors être liée à l'activité professionnelle du conjoint ou à un choix résidentiel indépendant du marché du travail.

Néanmoins, la majorité des mobilités s'accompagnent d'un changement professionnel : 60% des jeunes ayant migré ont ainsi changé d'emploi ou transité de l'emploi vers le chômage et vice et versa. Parmi les jeunes ayant changé d'emploi entre 2001 et 2003, 35% ont changé d'entreprise et 10% de lieu de travail au sein de la même entreprise. En regard, seulement 21% des jeunes qui sont demeurés dans la même zone d'emploi ont changé d'entreprise et 5% de lieu de travail. Par ailleurs, lorsqu'il y a migration, il y a beaucoup plus fréquemment changement d'emploi pour les jeunes vivants seuls (63%) que pour les jeunes vivant en couple (43%). Le poids des doubles carrières apparaît ici. Cependant, chez les jeunes couples, les changements d'emploi concernent aussi davantage les hommes que les femmes.

2.2 Un risque de perte d'emploi accentué par la migration en particulier chez les femmes

Environ un migrant sur dix perd son emploi, mais dans le même temps, ils sont 12% à trouver un emploi. Les passages de l'emploi au non emploi (chômage, inactivité ou formation), et inversement, sont légèrement plus fréquents chez les migrants, mais, pour les femmes, ces mobilités sont plus incertaines : deux fois plus souvent que pour les hommes elles s'accompagnent d'une transition de l'emploi vers le non emploi. Ce risque de perte d'emploi s'aggrave avec la distance parcourue : 18% des femmes ayant changé de région entre 2003 et 2005 ont perdu leur emploi contre 7% des hommes.

La situation familiale joue aussi différemment selon le sexe : les hommes migrants en couple ont une moindre probabilité de passer de l'emploi au non emploi que les hommes migrants vivant seuls (4% contre 8%) ou que les hommes non migrants (7%). Contrainte ou choix ? C'est le phénomène inverse qui a lieu chez les jeunes femmes migrantes : entre 2003 et 2005, parmi celles qui vivent en couple, 13% perdent leur emploi contre 5% de celles qui vivent seules et 8% des non migrantes.

La migration renforcerait donc potentiellement le risque de perte d'emploi chez les femmes tandis qu'elle le diminuerait chez les hommes. En revanche, l'effet de la mobilité géographique sur la reprise d'emploi semble plus incertain.

Afin d'affiner ces constats, des modélisations économétriques « toutes choses égales par ailleurs » ont été réalisées visant à identifier l'effet apparent de la mobilité géographique sur les transitions emploi/non emploi, une fois contrôlé des autres effets (caractéristiques familiales, diplôme, âge...) (Cf. *encadré 2*). Les résultats sont reportés *tableau 4*.

Quel que soit le sexe, le risque de perte d'emploi est accentué par la migration, mais il l'est bien davantage pour les femmes. Chez ces dernières, l'écart le plus fort apparaît entre les femmes en couple qui migrent et les non migrantes, qu'elles soient ou non en couple. À l'inverse, la probabilité de retour à l'emploi se trouve améliorée par la migration pour les hommes et ce, quelle que soit leur situation familiale. En revanche, pour les femmes, la migration a peu d'effet sur le retour à l'emploi, si ce n'est pour les femmes qui ne vivent pas en couple (effet significatif uniquement entre 2001 et 2003).

La conjugaison mobilité géographique/vie en couple serait donc plutôt défavorable aux femmes. On met ainsi à jour des arbitrages conjugaux qui se font souvent au détriment des

carrières féminines et ce, même après avoir contrôlé l'effet lié à la présence d'enfants dans le foyer.

2.3 Mais des conditions d'emploi souvent améliorées

Si la migration a un effet sur les transitions entre emploi et non emploi, elle peut également interférer avec la carrière des jeunes en modifiant leurs conditions d'emploi (statut d'emploi, temps de travail et salaires). Parmi les jeunes ayant changé d'emploi entre 2001 et 2003, ou entre 2003 et 2005, il est intéressant de voir si les transitions entre emplois précaires et emplois stables, temps complet et temps partiel ou entre catégories socioprofessionnelles ont été différentes selon que le jeune a ou non effectué en même temps une mobilité géographique. À ce stade, il s'agit seulement de voir si la concomitance entre mobilité d'emploi et mobilité géographique semble avoir un effet sur les caractéristiques de l'emploi occupé.

En premier lieu, les transitions d'un emploi à statut précaire vers un emploi stable sont de 25% plus fréquentes pour les migrants que pour les sédentaires. En revanche, les transitions inverses d'un emploi stable vers un emploi précaire semblent être influencées différemment par la migration selon le sexe du jeune. Chez les femmes, la migration tendrait plutôt à augmenter ces transitions. En particulier chez les femmes en couple, pour qui ce risque passe de 13% chez les non-migrantes à 20% chez les migrantes (2001-2003). Chez les hommes, l'effet de la migration sur la précarisation du contrat de travail semble moins évident (*graphique 1*).

Enfin, les transitions d'un emploi à temps complet vers un emploi à temps partiel semblent plus relever de logiques de genre que de logiques migratoires.

La migration semble également favoriser les promotions des hommes comme des femmes. Ainsi, parmi les jeunes ayant changé d'emploi entre 2001 et 2003, 19% des migrants ouvriers ont accédé à la maîtrise contre 9% des non migrants. Un phénomène de même nature s'observe quelle que soit la période, pour les jeunes employés et pour les professions intermédiaires. Quelle que soit le sexe, les migrations se conjuguent souvent avec des améliorations des conditions d'emploi mais elles n'apparaissent pas systématiquement associées à des progressions de salaires plus fréquentes. Parmi les jeunes ayant changé d'emploi et travaillant toujours à temps complet, seuls les migrants hommes ont eu des progressions salariales supérieures aux non migrants et ce, uniquement sur la période 2001/2003.

2.4 Des mobilités géographiques plus favorables aux carrières masculines

Les observations précédentes ont été de nouveaux confrontées à une analyse économétrique visant à identifier l'effet propre de la mobilité géographique sur chaque transition, une fois contrôlé des effets de diplôme, de situation familiale et de situation d'emploi (*cf. tableau 4*).

Premier constat : la mobilité géographique semble largement favorable aux carrières masculines. En effet, « toutes choses égales par ailleurs », elle accroît la probabilité des jeunes chômeurs de trouver un emploi. Pour ceux qui sont en emploi en début de période elle améliore leurs chances de passage d'un emploi à durée limitée à un emploi à durée indéterminée. Pour les jeunes hommes à temps partiel – assez peu nombreux il est vrai – la migration aurait également plutôt un effet positif sur le passage à temps complet. Enfin, les hommes qui migrent voient leurs salaires croître plus rapidement que les non migrants et ce, même après introduction d'une indicatrice de changement d'emploi comme variable explicative. Mais à y regarder plus finement, ce sont uniquement les hommes qui ne vivent pas en couple qui obtiennent un gain salarial net à la migration.

Côté négatif, notons toutefois un risque légèrement accentué de perte d'emploi et également un risque de passage d'un emploi stable vers un emploi précaire un peu plus fort pour les migrants (significatif uniquement sur la période 2003-2005).

Côté féminin, le tableau s'avère plus contrasté en particulier pour les jeunes femmes en couple. Toutes choses égales par ailleurs, trois effets positifs apparaissent qui concernent quasi exclusivement les jeunes femmes ne vivant pas en couple : un retour vers l'emploi plus fréquent, une propension de passage d'un temps partiel vers un temps complet plus élevée et des augmentations salariales plus importantes.

Côté négatif en revanche on peut citer un risque très fort de basculement hors de l'emploi - risque renforcé par la vie en couple - et un risque renforcé de passage de l'emploi stable vers l'emploi précaire quelle que soit la situation familiale. En revanche, chez les femmes, la migration est sans influence sur les transitions inverses d'un emploi précaire vers un emploi stable.

Au final, l'effet de la migration sur les parcours professionnels semble se différencier selon deux axes majeurs : il est plus rentable pour les personnes vivant seules, quel que soit leur sexe ; et il est également plus favorable aux carrières masculines qu'aux carrières féminines. Et pour les femmes en couple, les inconvénients l'emportent nettement sur les avantages.

Encadré 2 : Estimation économétriques de la probabilité de migrer et des effets de la migration sur les transitions professionnelles

Les effets estimés dans les tableaux 2 et 3 résultent d'un ensemble de modélisation probit réalisées systématiquement sur deux périodes : 2001-2003 (c'est à dire entre la 3^{ème} et la 5^{ème} année de vie active) et 2003-2005 (soit entre la 5^{ème} et la 7^{ème} année de vie active).

Dans le tableau 2, la variable expliquée est une indicatrice de mobilité géographique sur la période considérée. Une indicatrice de mobilité géographique antérieure à cette période a été introduite en tant que variable explicative et aurait pu être endogène à notre variable expliquée. Un modèle bi-probit d'équations simultanées expliquant à la fois la migration actuelle et la migration passée nous a permis de conclure à l'absence d'endogénéité. Les résultats présentés sont donc issus de modèles probit simples.

Dans le tableau 3, les transitions expliquées sont les suivantes :

- 1) La probabilité de passer de l'emploi au non emploi (chômage, inactivité ou formation) ;
- 2) La probabilité de passer du non emploi à l'emploi ;
- 3) La probabilité de passer d'un emploi stable à un emploi précaire ;
- 4) La probabilité de passer d'un emploi précaire à un emploi stable ;
- 5) La probabilité de passer d'un emploi à temps complet à un emploi à temps partiel ;
- 6) La probabilité de passer d'un emploi à temps partiel à un emploi à temps plein.

Les variables retenues dans chacun de ces modèles sont :

- le plus haut diplôme obtenu réparti en 7 catégories, l'âge ;
- la situation familiale (chez les parents, seul ou en couple), le fait d'avoir des enfants, le fait d'être en emploi précaire ou stable, le fait d'être sur un poste à temps partiel, la taille de l'entreprise, le secteur d'activité de l'entreprise en 16 postes : toutes ces variables sont repérées en début de période c'est à dire avant la migration (2001 ou 2003) ;
- Et une variable croisant le sexe et le fait d'avoir ou non migré durant cette période (2001-2003 ou 2003- 2005).

Dans un premier temps nous avons testé s'il existait une endogénéité possible entre l'indicatrice de migration et les transitions estimées (à l'aide de modèles probit bivarié). Cette endogénéité a été réfutée par nos modèles. Nous avons donc réalisé des modélisations probit simple en introduisant à chaque fois un ratio de Mills visant à corriger du biais de sélection de la population étudiée (population en emploi, en non emploi, en emploi stable, etc.). Les variables d'identification retenues étant : le fait d'être passé par un contrat d'apprentissage durant ses études, le fait d'avoir ses deux parents nés en France, la catégorie socioprofessionnelle du père à la fin des études, et le fait d'être originaire d'une zone rurale.

Enfin, nous avons testé si le fait de changer de zone d'emploi de résidence avait un effet sur les progressions de salaires constatées sur la période. Pour ce faire nous avons eu recours à un modèle de régression linéaire corrigé du biais de sélection. Encore une fois, l'hypothèse d'un biais d'endogénéité possible entre migration et progression de salaire a été testé et réfuté. Les autres variables retenues sont les mêmes que précédemment avec en plus le fait d'être à temps partiel en fin de période, le niveau de salaire en début de période et une indicatrice de changement de lieu de travail.

Conclusion

De nos jours, carrières professionnelles et migrations géographiques s'entrecroisent très souvent : près d'un jeune sur deux change de zone d'emploi durant ses sept premières années de vie active. De fait, il semblerait que cette mobilité géographique potentielle soit de plus en plus intégrée par les jeunes qui se révèlent assez peu attachés à leur ville d'origine, la frontière psychologique se situant davantage au niveau de la région. Et cette mobilité concerne les jeunes femmes autant - si ce n'est plus - que les jeunes hommes. Pourtant, dans les mentalités individuelles et collectives, le travail de l'homme et le travail de la femme ne se valent toujours pas. Malgré l'élévation des niveaux d'études féminins, le modèle du « bread-winner » masculin demeure dominant. En Allemagne, Blossfeld et ali., 1998 montre que « même au sein des couples où les ressources des femmes excèdent largement celles de leurs maris, ceux-ci travaillent habituellement à temps complet, et les épouses adaptent leur engagement professionnel en fonction des besoins familiaux ». En France, dès lors que le jeune vit en couple, le choix de mobilité géographique devient un arbitrage interne au ménage qui s'effectue implicitement souvent au détriment de la carrière professionnelle de l'épouse.

En effet, nos estimations tendent à montrer que la migration s'accompagne souvent d'évolutions professionnelles positives chez les jeunes hommes : retour à l'emploi, stabilisation du contrat de travail ou accroissement du salaire sont tous favorisés par un changement de zone d'emploi de résidence. D'ailleurs, la migration croît fortement avec leur niveau de diplôme. Chez les jeunes femmes, les disparités de taux migratoires par niveaux de diplômes sont plus faibles et les effets d'une mobilité géographique sur l'emploi beaucoup plus souvent négatifs, en particulier pour les femmes qui vivent en couple - perte d'emploi ou passage d'un emploi stable à un emploi précaire notamment -. Quant aux quelques effets positifs, ils n'apparaissent au contraire que chez les jeunes femmes vivant seules en début de période.

L'accroissement des mobilités professionnelles et géographiques associé à la persistance du primat de la carrière de l'homme dans les mentalités, contribue à accroître les discriminations de genre sur le marché du travail. À une époque où la Communauté Européenne - et la France - souhaite promouvoir « l'égalité entre les hommes et les femmes en matière d'emploi et de travail » (art. 141 Traité de la Communauté Européenne), et dans un contexte où le niveau d'éducation moyen des filles s'élève de plus en plus au dessus de celui des garçons, ce compromis est-il durable ? Comment pourrait-on le faire évoluer ?

BIBLIOGRAPHIE

- ARRIGHI J.J. (2004), « Les jeunes dans l'espace rural : une entrée précoce sur le marché du travail ou une migration probable », « Ces territoires qui façonnent l'insertion », Formation et Emploi, n°87 juillet-septembre.
- BACCAÏNI B. (2001), « Les migrations internes en France de 1990 à 1999 : l'appel de l'Ouest », Économie et Statistiques n°344, 2001.
- BEENOIT J.M. et P. (1995), « La France qui bouge », éditions Romillat, 1995.
- BATTAGLIOLA F., BERTAUX-WIAME I., FERRAND M. et IMBERT F. (1990), « Entre travail et famille – la construction sociale des trajectoires », Rapport CNRS, Mission Interministérielle Recherche Expérimentale/MIRE.
- BLOSSFELD H.P., DROBNIC S., ROHWER G. (1998), « Les trajectoires professionnelles des couples mariés en Allemagne. Une étude longitudinale de long terme de carrières des époux en Allemagne de l'Ouest », Revue française de Sociologie, n° XXXIX-2, avril-juin.
- CUNEFY F., PERRET C., ROUX V. (2003), « D'une région à l'autre, la mobilité des jeunes en début de vie active », Bref n° 198, juin 2003.
- DEBRAND T., TAFFIN C. (2005), « Les facteurs structurels et conjoncturels de la mobilité résidentielle depuis 20 ans », Économie et Statistiques n°381-382.
- GOBILLON L. (2001), « Emploi, Logement et Mobilité Résidentielle », Économie et Statistique, 349-350.
- JULIEN P., LAGANIER J., POUGNARD J. (2001), « Les études supérieures : un motif de migration », Insee Première n°813.
- LE BRAS H. (1993), « La conquête de la mobilité : la population des départements depuis deux siècles », DATAR éditions de l'Aube, Paris 1993.
- MARGIRIER G. (2004), « Quelles mobilités géographiques en début de vie active ? », « Ces territoires qui façonnent l'insertion », Formation et Emploi, n°87 juillet-septembre 2004.
- PAILHÉ et SOLAZ (2001), « « 20001 sésame » workshop overview », Lille, 12-14 septembre 2001.
- PAN KÉ SHON J.L. (2005), « La représentation des habitants de leur quartier : entre bien-être et repli », Économie et Statistiques n°386.
- PERRET C. et ROUX V. (2004), « La mobilité géographique en début de carrière : un moteur de réussite ? », « Ces territoires qui façonnent l'insertion », Formation et Emploi, n°87 juillet-septembre 2004.
- TALBOT J., (2001) « Les déplacements domicile-Travail » INSEE PREMIERE, 2001.

ANNEXES

TABLEAU 1 : MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE ET GENRE EN DÉBUT DE CARRIÈRE

Part des jeunes ayant changé de zone d'emploi	Entre la fin des études et 2001	Entre 2001 et 2003	Entre 2003 et 2005
---	---------------------------------	--------------------	--------------------

En moyenne annuelle (%)

Hommes	9	8	6
Femmes	11	8	5
Ensemble	10	8	6

Selon situation familiale au départ

hommes en couple	16	8	6
femmes en couple	14	7	4
hommes seuls	20	12	8
femmes seules	19	11	8
hommes chez parents	6	6	5
femmes chez parents	8	7	5
Hommes avec enfant	9	7	4
Femmes avec enfant	9	6	4

Selon la situation professionnelle de départ

Hommes

Emploi à durée indéterminée		8	6
Emploi à durée déterminée		7	6
Non emploi		8	7

Femmes

Emploi à durée indéterminée		8	5
Emploi à durée déterminée		8	5
Non emploi		8	5

Nombre de mobilités repérées depuis la fin des études	Hommes	Femmes	Ensemble
	0	62	59
1	27	28	27
2	10	11	11
3	1	2	2

Part des jeunes ayant changé de zone d'emploi entre...(en moyenne annuelle)	La sortie du système scolaire et 2001	2001 et 2003	2003 et 2005
---	---------------------------------------	--------------	--------------

<i>Plus haut diplôme obtenu</i>	Hommes	Femmes	<i>Ensemble</i>	Hommes	Femmes	<i>Ensemble</i>	Hommes	Femmes	<i>Ensemble</i>
Sans diplôme	2	6	4	5	6	5	4	4	4
CAP ou BEP	3	6	4	7	7	7	5	4	4
Bac pro. ou techno.	6	8	8	7	7	7	6	6	6
Bac général	12	12	12	11	8	10	9	6	7
Bac + 2	13	13	13	11	9	10	7	6	6
2 ^e cycle	18	16	17	10	10	10	8	6	6
3 ^e cycle et écoles	21	20	21	10	10	10	7	7	7
<i>Ensemble</i>	9	11	10	8	8	8	6	5	6

Note de lecture : En moyenne, chaque année entre la sortie du système scolaire et 2001, 13% des jeunes diplômés de bac + 2 ont changé de zone d'emploi de résidence.

Champ : ensemble de la Génération 1998 (740 000 individus).

Source : Enquête Génération 98 - 3^{ème} interrogation

TABLEAU 2 : MODÈLE PROBIT SUR LA PROBABILITÉ DE CHANGER DE ZONE D'EMPLOI ENTRE 2001 ET 2003 OU 2003 ET 2005

	Ensemble		Hommes		Femmes		Hommes en couple		Femmes en couple	
	2001/2003	2003/2005	2001/2003	2003/2005	2001/2003	2003/2005	2001/2003	2003/2005	2001/2003	2003/2005
Mobilité antérieure	0,6	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6	0,5	0,4	0,5	0,6
Genre										
Hommes	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Femmes	-0,05	-0,08	-	-	-	-	-	-	-	-
Plus haut niveau de diplôme										
Sans diplôme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
CAP-BEP	0,2	0,1	0,3	0,2	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Bac pro ou techno	0,4	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	ns	ns	ns	ns
Bac général	0,4	0,3	0,5	0,4	0,2	0,2	ns	ns	ns	ns
Bac+2	0,4	0,3	0,5	0,4	0,2	0,2	ns	0,5	ns	ns
2nd Cycle	0,5	0,4	0,5	0,4	0,4	0,3	ns	0,6	ns	ns
3è Cycle et Ecoles	0,4	0,4	0,4	0,3	0,4	0,4	ns	0,5	ns	0,5
Age	-0,02	-0,03	-0,02	-0,02	-0,03	-0,04	ns	-0,05	ns	-0,04
Situation familiale en début de période										
En couple	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Chez les parents	-0,1	-0,2	ns	ns	-0,1	-0,2	ns	-	-	-
Seuls	0,1	0,1	ns	ns	ns	ns	ns	-	-	-
A des enfants en début de période	-0,1	-0,2	ns	-0,2	-0,1	-0,2	ns	-0,2	-0,2	-0,2
Situation professionnelle en début de période										
Emploi à durée limitée	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Emploi stable	-0,3	-0,1	ns	-0,1	ns	ns	ns	-0,3	0,1	ns
Non emploi	0,1	0,2	0,1	ns	0,1	0,2	ns	ns	ns	0,3
Niveau de diplôme du conjoint										
Sans diplôme	-	-	-	-	-	-	ns	ns	ns	ns
CAP-BEP	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Bac	-	-	-	-	-	-	ns	ns	ns	ns
Enseignement sup jusqu'à bac+2	-	-	-	-	-	-	0,3	ns	ns	ns
Enseignement sup> bac+2	-	-	-	-	-	-	0,3	ns	0,2	0,2
Ne veut pas dire	-	-	-	-	-	-	0,7	ns	ns	ns
Situation professionnelle du conjoint										
Emploi à durée limitée	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Emploi stable	-	-	-	-	-	-	ns	0,4	ns	ns
Non emploi	-	-	-	-	-	-	ns	ns	ns	ns
Constante	-0,9	-0,8	-1,1	-1	-0,7	-0,6	-1	-0,6	-1,3	-0,8
LR chi2	677	713	350	330	350	401	72	81	142	175

Champ : ensemble des jeunes sortis de formation initiale en 1998 (740 000 jeunes)

Source : Céreq - Enquête Génération 98 - 3è interrogation

TABLEAUX 3

Jeunes ayant changé de zone d'emploi	Migrants 2001-2003			Migrants 2003-2005		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
Pas de changements professionnels	33%	30%	33%	34%	33%	36%
Sont restés en non emploi	6%	4%	8%	5%	2%	9%
Sont restés en emploi dans la même entreprise sans changer de lieu de travail	27%	26%	25%	29%	31%	27%
Changements professionnels	67%	70%	67%	66%	67%	64%
Passage de l'emploi au non emploi	10%	6%	13%	9%	6%	12%
Passage du non emploi à l'emploi	12%	10%	14%	12%	12%	11%
Changement d'emploi	45%	54%	40%	45%	49%	41%
dont						
Changement d'entreprise	35%	40%	33%	32%	33%	31%
Changement de lieu de travail dans la même entreprise	10%	14%	7%	13%	16%	10%

Jeunes ayant changé de zone d'emploi et vivant seuls en début et fin de période	Migrants 2001-2003			Migrants 2003-2005		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
Pas de changements professionnels	17%	16%	19%	16%	15%	14%
Sont restés en non emploi	2%	1%	3%	2%	0%	4%
Sont restés en emploi dans la même entreprise sans changer de lieu de travail	15%	15%	16%	14%	15%	10%
Changements professionnels	83%	84%	81%	84%	85%	86%
Passage de l'emploi au non emploi	10%	8%	12%	6%	8%	5%
Passage du non emploi à l'emploi	10%	8%	13%	13%	14%	13%
Changement d'emploi	63%	68%	56%	65%	63%	68%
dont						
Changement d'entreprise	43%	45%	41%	45%	42%	50%
Changement de lieu de travail dans la même entreprise	20%	23%	15%	20%	21%	18%

Jeunes ayant changé de zone d'emploi et vivant en couple en début début et fin de période	Migrants 2001-2003			Migrants 2003-2005		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
Pas de changements professionnels	38%	37%	39%	40%	34%	43%
Sont restés en non emploi	6%	2%	8%	9%	0%	14%
Sont restés en emploi dans la même entreprise sans changer de lieu de travail	32%	35%	31%	31%	34%	29%
Changements professionnels	62%	63%	61%	60%	65%	57%
Passage de l'emploi au non emploi	11%	4%	15%	10%	4%	13%
Passage du non emploi à l'emploi	7%	4%	8%	8%	6%	9%
Changement d'emploi	44%	55%	38%	42%	55%	35%
dont						
Changement d'entreprise	35%	41%	31%	28%	33%	26%
Changement de lieu de travail dans la même entreprise	9%	14%	7%	14%	22%	9%

Source : Céreq - Enquête Génération 98 - 3è interrogation

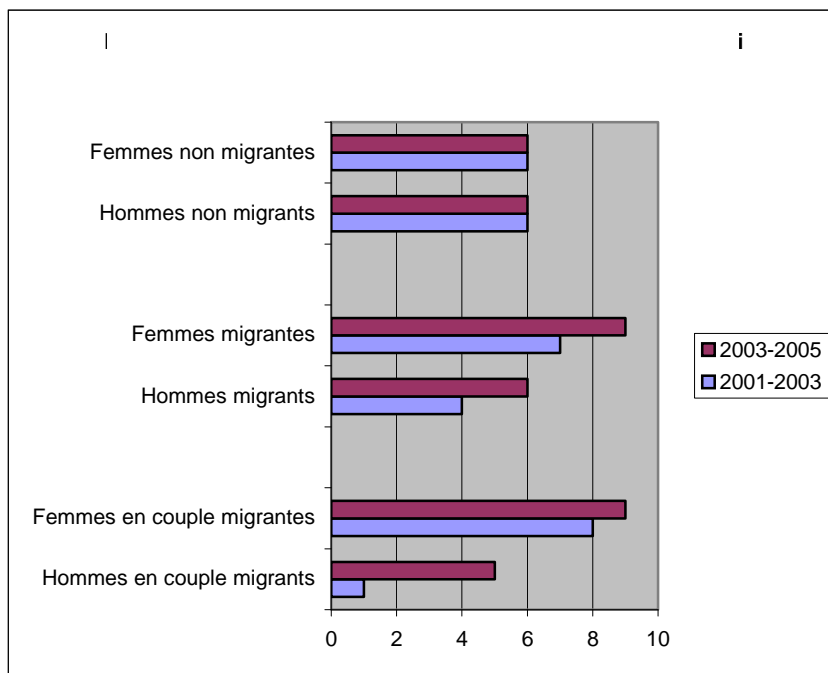
TABLEAU 4 : EFFETS ESTIMÉS DE LA MIGRATION POUR LES HOMMES ET LES FEMMES
 (MODÈLE PROBIT AVEC CORRECTION DU BIAIS DE SÉLECTION)

	Emploi => Non emploi		Non emploi => Emploi		Emploi stable => Emploi précaire		Emploi précaire => emploi stable		Tps complet => tps partiel		Tps partiel => tps complet		Log(Croissance du salaire)	
	01/03	03/05	01/03	03/05	01/03	03/05	01/03	03/05	01/03	03/05	01/03	03/05	01/03	03/05
Ensemble														
Hommes non migrants	-0,1	-	-0,3	-0,7	-	-0,4	-0,2	-	-	-	(-0,4)	-	-0,03	-0,02
Hommes migrants	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
Femmes migrantes	0,2	0,3	-	-0,6	0,3	-	-0,3	-	-	0,8	-	-	-0,08	-0,07
Femmes non migrantes	-0,2	-	-	-0,6	-0,2	-0,4	-0,2	-	-	0,8	-0,9	(-0,9)	-0,09	-0,08
Hommes														
Couples non migrants	-0,3	-0,4	-	-0,4	-	-0,5	-	-	-	-	-	-	-	-
Couples migrants	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors couples non migrants	-	-	-0,4	-0,7	(-0,2)	-0,4	-0,3	-	-	-	(-0,6)	-0,9	-0,04	-0,03
Hors couples migrants	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
Femmes														
Couples non migrants	-0,3	-0,2	-0,4	-	-0,6	-0,3	-	-	0,2	-	-0,6	-0,9	-0,02	-0,05
Couples migrants	0,2	-	-0,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-0,8	-0,04	-0,04
Hors couples non migrants	-0,3	-0,3	-0,5	-	-0,5	-0,5	-	-	-	-	-0,4	-0,9	-0,03	-0,03
Hors couples migrants	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.

Note : ces résultats proviennent de l'application des modèles décrits dans l'encadré 4. Seuls les coefficients estimés des variables migratoires sont reproduits ici. La liste des autres variables explicatives figure dans l'encadré 2. Les estimations significatives au seuil de 5% sont présentées en clair, celles significatives au seuil de 10% sont entre parenthèses

Exemple de lecture : les femmes qui migrent ont une probabilité plus forte de passer de l'emploi au non emploi que les hommes qui migrent.

Source : Céreq - Enquête Génération 98 - 3^{ème} interrogation

 GRAPHIQUE 1 : PART DES JEUNES AYANT BASCULÉ D'UN EMPLOI STABLE À UN EMPLOI PRÉCAIRE
 (TAUX ANNUEL MOYEN %)


Source : Céreq – Enquête Génération 98 – 3^{ème} interrogation